

## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
Nombre de membres présents : **24**  
Nombre de votants : **32**  
Date de convocation : **21/03/2019**

L'an **Deux Mille DIX-NEUF** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Président de séance.

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2018  
BUDGET ANNEXE EAU ZAE LES ESPASSOLES THUIR**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – BELLEGARDE (Passa) – PUIG (Sainte Colombe) - XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, RUIZ, MON, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Procurations :

P.TAURINYA (Brouilla) à H.LLOBET  
G.CHINAUD (Calmeilles) à A.PUIG  
C.VILA (Oms) à P.BELLEGARDE  
JC.BERNADAC (Thuir) à JM.LAVAIL  
A.BOURRAT (Thuir) à N.GONZALEZ  
L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL  
M.LESNE (Tordères) à R.ATTARD  
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

JL.PUJOL , N.CRUCQ (Fourques)  
R.PEREZ, P.MAURY (Thuir)

Excusés :

B.COUSSOLLE (Trouillas)

M.René OLIVE a quitté la salle.

**Monsieur Michel FERRER** est élu secrétaire de séance.

Les compte-rendus des deux dernières séances du Conseil sont approuvés à l'unanimité.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2018 BUDGET ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES**

Code INSEE : 66210 Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - ZAE ESPASSOLES	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b> Année 2018 Page n°2	Département : PYRENEES ORIENTALES Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 29/03/2019
---	---	---

<p><b>DELIBERATION</b></p> <p><b>DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF</b></p> <p>Séance du 29 Mars 2019 à 17h30</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 38</p> <p>Nombre de membres présents : 24</p> <p>Nombre de suffrages exprimés : 32</p> <p>VOTES : Contre 0 Pour 32 Abstentions 0</p> <p>Date de convocation : 21/03/2019</p>
---	---

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par le Président, statuant sur l'affectation modifiée du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants:

**Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B**

Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses  
Déficit de fonctionnement reporté (B = FR 002)

-	<b>272 678,05</b>
-	130 935,00
-	141 743,05

**Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E**

Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses  
Résultat antérieur reporté (E = ID 001)

-	0,00
---	------

Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)

**Déficit de financement de la section d'investissement (F + G)**

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)**

**Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)**

**Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)**

**Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)**

-	<b>272 678,05</b>
---	-------------------

-	<b>272 678,05</b>
---	-------------------

Ont signé au registre des délibérations:

Cachet



Les conseillers communautaires présents et représentés  
Le 1er Vice-Président, Président de séance,

Pour expédition conforme

M.Rémy ATTARD